

Les programmes en vigueur mentionnent à plusieurs reprises des notions relevant de l'éducation à la défense :

Au collège			
Troisième	Histoire : la seconde guerre mondiale (classe de troisième)		
	Géographie : (classe de troisième) : Géographie politique du monde, la France, puissance européenne et mondiale		
	Education civique : La défense nationale, la sécurité collective et la paix La solidarité et la coopération internationale		
Lycée	Voie générale	Voie technologique	Voie professionnelle
Seconde	Histoire-géographie (B.O., hors série du 31 août 2000), le programme aborde de nombreux thèmes géopolitiques comme par exemple : « L'eau entre abondance et rareté », « Les sociétés face aux risques ».		Education à la citoyenneté : « L'exercice de la citoyenneté et les devoirs du citoyen » : On analysera parmi les quatre devoirs fondamentaux du citoyen: le devoir de défense. En éducation à la citoyenneté, la réflexion critique sur le devoir de défense, la guerre et la paix, la place des forces armées dans le nouveau contexte international, la sécurité collective, la mémoire collective et les engagements humanitaires peut accompagner les actions obligatoires organisées par l'école dans le cadre de l'appel de préparation à la défense ».
Première	En première le programme de géographie permet d'aborder les questions européennes		
	-Classe de première, E.C.J.S : Institutions et pratiques de la citoyenneté. L'E.C.J.S a pour objet en classe de première le sens du politique. Le dernier des quatre thèmes proposés: « Exercice de la citoyenneté et devoirs du citoyen » prévoit l'étude du devoir de défense ainsi que la mise en place du parcours citoyen qui exigent que l'école soit partie prenante d'une réflexion critique sur les moyens de préserver les valeurs	Les séries technologiques n'ont pas d'enseignement d'ECJS ni a fortiori de défense excepté les 1ères STG dont le programme comprend un sujet d'étude sur la défense (à choisir entre trois !)	

	de civilisation et de liberté fondatrices de notre démocratie, sur la sécurité collective des citoyens, sur le devoir d'ingérence, sur les engagements humanitaires, et tout particulièrement sur le rôle et l'usage des forces armées dans ces contextes.		
Terminale	En terminale les programmes d'histoire (A la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 70, les enjeux européens depuis 1989; Le monde, l'Europe, la France de 1945) et de géographie (un espace mondialisé, les États-Unis la superpuissance) amènent à réfléchir au concept de défense et de sécurité.		
	E.C.J.S. : La citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain, l'étude de la « défense et la paix » y figure.	Les séries technologiques n'ont pas d'enseignement de défense excepté les 1ères STG dont le programme comprend un sujet d'étude sur la défense (à choisir entre trois !)	

Les séries technologiques n'ont pas d'enseignement d'ECJS. L'enseignement de défense n'apparaît que dans le programme d'histoire des classes de 1ères de série STG sous la forme d'un sujet d'étude (à choisir entre trois !)

En dehors de l'ECJS ou de l'éducation à la citoyenneté, on retrouve l'esprit de défense à tous les niveaux du secondaire et particulièrement en Histoire, géographie, sans exclure les autres disciplines comme le Français, les sciences économiques et sociales, la philosophie.

Les programmes de sciences économiques et sociales, de droit et économie, évoquent le rôle de l'Etat comme régulateur et correcteur des effets du marché, mais pas la guerre économique ni l'intelligence économique (même si le programme de « communication et ressources humaines » mentionne la « protection, sécurité des documents et archivage »).

Plus globalement, si la présentation de la défense en troisième (du moins si elle aborde l'ensemble des sujets prévus au programme) et la JAPD sont susceptibles de constituer la base d'une réflexion, la suite du programme n'apparaît pas clairement comme un approfondissement : devoir de défense en première générale, étude de « la défense et la paix » en terminale générale, pas d'enseignement spécifique dans les séries technologiques, « devoir de défense » dans les séries professionnelles. On ne voit là ni unité ni progression cohérente. En particulier, les études en lycée ne permettent pas de progresser dans la compréhension de notre concept de défense et des choix politiques, stratégiques et technologiques qui s'y rattachent.

L'apport des nouveaux programmes

Les TPE

Les thèmes des Travaux personnels encadrés incorporent désormais une problématique de défense, qui n'a de sens que si l'élève poursuit dans les diverses disciplines une réflexion sur ce sujet.

Au collège

Les programmes du collège publiés en 2007-2008 marquent, en ce qui concerne l'éducation à la défense, plusieurs avancées très importantes :

- En troisième, le programme d'éducation civique, qui est le seul, sur l'ensemble des classes du collège, à envisager explicitement la défense, voit la séquence « défense et sécurité » portée de 4 à 5 heures à 8 à 10 heures. C'est un doublement, mais surtout la formulation est grandement améliorée. A l'ancien découpage, « La défense nationale, la sécurité collective et la paix ; la solidarité et la coopération internationale », qui permettait d'éluder l'aspect national de la sécurité (ex CRDP de Créteil : « La faim dans le monde ; l'action de la FAO »), se substitue un découpage plus logique : « la recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale ; la défense et l'action internationale de la France ». La défense de la France est logiquement reliée à son action internationale. Le découpage est clair et réaliste, les ressources offertes par les trinômes académiques sont explicitement indiquées.

- Dans la même classe, cette nouvelle formulation du programme d'éducation civique entre fort heureusement en résonance avec le programme d'histoire. Celui-ci évoque les deux conflits mondiaux, les totalitarismes, il englobe l'étude des opérations (la bataille de Stalingrad, la guerre du Pacifique) à partir de cartes. Elle se poursuit par la Guerre froide et les grandes lignes de force de la géopolitique mondiale depuis le début des années 1990. Ainsi, les bases du raisonnement géopolitique et stratégique, mais aussi les enjeux politiques, matériels et moraux de la défense sont envisagés.

- En classe de troisième encore, le programme de géographie traite de « la France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui ». Il situe la France et ses territoires d'outre-mer dans le monde, et introduit la notion de « puissance », qui pourra être utilement explicitée et déclinée, tant pour la France que pour l'Europe. Il présente également l'Union européenne comme pôle économique majeur, « appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité ».

- Globalement donc, la classe de troisième concentre l'essentiel des notions indispensables à une compréhension globale des enjeux de défense. Ceci mérite d'être salué, et souligné. Il serait bien sûr excellent que les documents d'accompagnement invitent les enseignants à restituer et exploiter cette synergie.

- En quatrième, le projet de programme d'histoire propose, parmi les thèmes d'étude au choix, « la Révolution, l'Empire et la guerre ». Il évoque aussi la généralisation du sentiment national en Europe. Le programme de géographie, consacré à « la mondialisation », débute fort heureusement par une étude des ports, des littoraux et des échanges maritimes, du rôle stratégique des détroits, ouvrant un champ de réflexion sur la géostratégie maritime. De même, l'évocation des lieux de commandement, des entreprises transnationales peut déboucher sur les enjeux de défense économique dans la défense globale.

- En cinquième, le programme d'éducation civique, celui de géographie axé sur le développement durable introduisent la notion de solidarité.

- Enfin, les programmes de sixième, présentant des civilisations très diverses, peuvent introduire chez le jeune collégien l'idée de recherche du bien public.

A l'école primaire

Les futurs programmes du primaire font une large place à l'éducation morale, y compris les symboles de la République et les marques de respects qui leur sont dus (on apprend à nouveau à se lever pour l'hymne national...). Les repères plus apparents qui permettent à l'élève de mieux se situer, compte tenu de son âge, dans le temps et l'espace le replacent, ipso facto, dans notre époque et notre pays. Cette réintroduction du sentiment national, à l'âge où l'enfant construit son système de valeurs, crée la base de toute éducation ultérieure à la défense.

Note de Eric BARRAULT
Délégué Défense à la DGESCO du MEN